

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CCAS DU 14 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le quatorze novembre, à dix-neuf heures, les membres du CCAS de Moulidars, dûment convoqués le 26 octobre 2018, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur DESPORT Martial.

Présents : DESPORT Martial, DESVARD Nadège, VERGNAUD Josiane, SAID HOUSSEINE Cécile, CARNEIRO Sergio, BILLONNET Valérie, MERCERON Monique, MAURIN Christian.

Absent: LACHENAUD Marie-Christine

Secrétaire de séance : SAID HOUSSEINE Cécile

Repas annuel des aînés

Le repas est fixé au dimanche 02 Décembre 2018 à midi dans la salle des associations de Moulidars (si les travaux ne sont pas terminés, le repas se déroulera dans le restaurant scolaire).

Les invitations ont été distribuées dans les boîtes aux lettres et à ce jour, 30 personnes sont inscrites. Date limite d'inscription fixée au 18/12/2018.

Cécile SAID HOUSSEINE a contacté la SARL le Vieux Logis, traiteur à L'Isle d'Espagnac, qui a proposé différents plats.

Les membres du CCAS ont retenu le menu ci-dessous :

Menu :

- Assortiment de toasts sur pain de mie – par assiette pour 4 personnes
- Accompagné d'un verre de soupe de champagne servi dans la flûte
 - Velouté de Giraumon de la ferme du bon goût
 - Dos de cabillaud sauce crustacés et ciboulette
 - Farci de pintadeau vallée d'Auge sauce Calvados
 - Pomme de terre grenailles au thym, flan de champignon
- Salade et Trois fromages sur Ardoise
- Deux desserts en ½ portion (entremet mandarine nougat de Montélimar et fondant au chocolat et son coulis fruit rouge)
 - Café et son amandine
 - Vin blanc Chardonay (1 verre servi avec l'entrée)
 - Vin rouge Bordeaux
 - Eau plate Jolival

Prix du repas : 25 € et gratuit pour les personnes âgées de 60 ans et plus dans l'année.

- Martial DESPORT doit contacter le traiteur pour préciser le diamètre des tables et pour savoir ce qui est compris pour le vin rouge : un verre par personne ou plusieurs verres ?
- L'animation de musique initialement prévue est annulée car la personne n'est plus disponible
- Monique MERCERON se charge de la décoration et des menus
- Nadège DESVARD s'occupe de l'impression des menus
- Idée d'offrir un pochon de chocolats à chaque convive : Sergio CARNEIRO va se renseigner à la chocolaterie Gourmandise et Chocolat à Gensac la Pallue pour connaître le tarif d'un pochon de chocolats (environ 5€ par pochon)
- Josiane VERGNAUD se charge des fleurs

Autorisation pour encaissement don en espèces – personne anonyme

Les membres du CCAS émettent un avis favorable (8 voix pour) pour encaisser le don de X, d'un montant de 200 € (article 7713 du BP 2018).

Questions diverses

- Marie-Christine LACHENAUD donne sa démission du CCAS au titre de l'UDAF.
- Samedi 1^{er} décembre 2018 à 9h00 : mise en place de la salle des associations ou restaurant scolaire pour le repas des aînés.

La séance est levée à 19h45